LA FORMATION ACCOMPAGNÉE

- Un **accompagnement médico-psycho-social** personnalisé
- Un **parcours de formation adapté**
- Un accès aux **formations dans le droit commun**

LE RÉFÉRENT DFA

Il coordonne le parcours de formation, de la personne. C'est aussi l'interlocuteur privilégié de l'organisme de formation. Il facilite ainsi les interventions des professionnels du secteur médico-psycho-social en fonction des besoins.



LES CONTACTS

CHARENTE (16)

EPNAK ANGOULÊME
17 avenue du Maréchal Juin - 16340 L'Isle d'Epagnac
• **Céline Demay**
06 81 68 55 52

CHARENTE-MARITIME (17)

EPNAK ROCHEFORT
57 avenue Bernadotte - 17300 Rochefort
• **Sandra Lenoir**
07 88 31 16 63

GIRONDE (33)

EPNAK BORDEAUX
30 rue du Hamel - 33000 Bordeaux
• **Géraldine Pauleau**
06 68 33 23 82
• **Céline Donolato**
06 81 91 18 81

VIENNE (86)

EPNAK POITIERS
15 avenue René Cassin - 86360 Chasseneuil du Poitou
• **Emma Valadas**
06 85 18 60 10

HAUTE-VIENNE (87)

EPNAK LIMOGES
16 avenue Jean Gagnant - 87000 Limoges
• **Blandine Champiot**
06 98 04 03 97
• **Justine Escafit**
06 89 04 78 09

EPNAK

www.epnak.org/sud-ouest

DISPOSITIF FORMATION ACCOMPAGNÉE

Vous souhaitez entrer en formation et vous avez s besoins d'un accompagnement médico-psycho-social ?

« Notre accompagnement d'aujourd'hui pour guider votre parcours professionnel de demain »

EPNAK

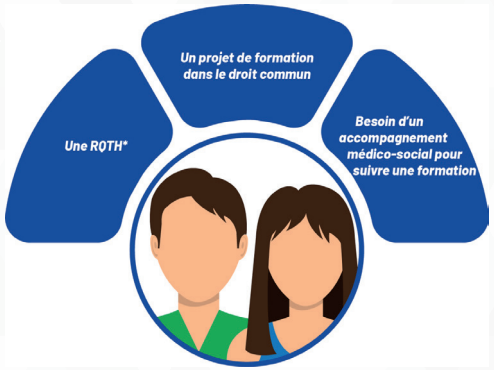
LE DFA, C'EST QUOI ?

Le DFA est un accompagnement individualisé et de proximité pour sécuriser un parcours de formation dans le droit commun.

POUR QUI ?

Ce dispositif est à destination des personnes en situation de handicap :

À partir de 16 ans ayant une reconnaissance travailleur en situation de handicap ou en cours d'obtention, quel que soit le handicap et le niveau d'études.



*RQTH : reconnaissance en qualité de travailleur handicapé

COMMENT ?

Avec une notification d'orientation « ESRP / DFA » délivrée par la CDAPH
(Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

OBJECTIFS ATTENDUS

- Être soutenu et accompagné individuellement tout au long de son parcours de formation
- Accéder à des services médico-psycho-sociaux
- Préparer la fin de parcours de formation

LES INTERVENANTS

- **Référent DFA**
- **Psychologue du travail**
- **Neuropsychologue**
- **Ergothérapeute**
- **Infirmier**
- **Travailleur Social (CESF, AS, Éducateur)**
- **Éducateur Technique**
- **Chargé d'insertion professionnelle**
- **Chargé de relation employeurs**



EN PRATIQUE

L'ACCOMPAGNEMENT

- Soutien pédagogique et accompagnement médico-psycho-social tout au long de la formation
- Identification et mise en place de moyens de compensation : techniques, humaines, organisationnels (prise de notes, adaptation des supports pédagogiques...)
- Sensibilisation au handicap auprès des professionnels des organismes de formation et des entreprises...

MODALITÉS

- Entretiens individuels dans le centre de formation, dans un lieu tiers ou à domicile ...
- Entretien avec les professionnels de l'organisme de formation (référent handicap, formateur référent...)

DURÉE

- En fonction du besoin et de la durée de la formation

